

REPUBLIQUE
FRANÇAISE

COMMUNE DE LARRINGES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT DE
HAUTE-SAOVIE

Séance du 9 juin 2026

Délibération n°
20260609-02

L'an deux mille vingt-six et le neuf juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Georges BLANC, maire.

Nombre de Conseillers
En exercice 19
Présents 18
Votants 19

Présents : M. BLANC Georges, Mme METRAL Laure, M. CHESSEL Pascal, Mme CHESSEL Christelle, Mme SERVOZ-COCHARD Nadine, M. COLLIARD Hervé, Mme SERVOZ Nathalie, Mme GUYOT Patricia, M. BOCHATON Philippe, M. DELEVAUX Jean-Jacques, Mme LAINÉ Delphine, M. BOCHATON Sébastien, Mme GRIVEL Allma, Mme NEPLAZ Sandra, Mme BOCHATON Isabelle, M. BECHET Hervé, M. COMPOIS Alexandre, M. THIERY Benoît.

Date de la convocation
2 juin 2026

Absents : M. GRAS Jean-François (pouvoir à M. BLANC Georges)

A été nommée secrétaire : Mme METRAL Laure.

OBJET

EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE ET REQUALIFICATION DES ESPACES EXTERIEURS – MARCHÉ DE TRAVAUX

Acte rendu exécutoire
après télé-transmission
en Sous-Préfecture le
10 JUIN 2026
et mise en ligne sur le
site internet de la
commune le
10 JUIN 2026
Le Maire

Georges BLANC

Monsieur le Maire rappelle aux membres de l'assemblée qu'un marché à procédure adaptée en lots séparés a été lancé pour les travaux d'extension du groupe scolaire et la requalification des espaces extérieurs. La date limite pour la remise des offres a été fixée au 4 mai 2026 à 12H00.

Après analyse des offres. Il en ressort que les offres économiques les plus avantageuses sont :

Lot 1 – Terrassements - Réseaux - Revêtements

Entreprise DECREMPS BTP pour un montant de 481 516.50 € H.T (tranche ferme) + 306 101.10 € HT (tranche conditionnelle) et 50 881.50 € HT (CCPEVA)

Lot 2 – Gros-œuvre - Maçonnerie

Entreprise MOUCHET pour un montant de 562 396.55 € H.T.

Lot 3 – Isolation projetée

Entreprise SIP pour un montant de 47 223.00 € H.T.

Lot 4 – Charpente bois – Parois menuisées bois

Entreprise RACINEO pour un montant de 359 154.83 € H.T.

Lot 5 – Couverture - Zinguerie

Entreprise PLANTAZ pour un montant 142 700.00 € H.T.

Lot 6 – Etanchéité

Entreprise ED2S pour un montant de 3 499.81 € H.T.

Lot 07 – Menuiseries extérieures bois

Entreprise JOSEPH TUPIN ET FILS pour un montant de 141 731.00 € H.T.

Lot 07B – Occultations

Entreprise SAGANEO pour un montant de 69 413.40 € H.T.

Lot 08 – Menuiseries intérieures

Entreprise JOSEPH TUPIN ET FILS pour un montant de 349 115.90 € H.T.

Lot 09 – Cloisons – Doublages – Faux plafonds

Entreprise KOCPINAR pour un montant de 140 000.00 € H.T.

Lot 10 – Chapes – Carrelages – Faïences

Entreprise BOUJON pour un montant de 68 000.17 € H.T.

Lot 11 – Revêtements de sols souples

Entreprise SDS pour un montant de 31 404.15 € H.T.

Lot 12 – Peintures intérieures et Peintures extérieures

Entreprise PLANTAZ GEORGES pour un montant de 31 977.16 € H.T.

Lot 13 – Serrurerie

Entreprise VILLEGAS METALLERIE pour un montant de 28 057.50 € H.T.

Lot 14 – Electricité Courants forts et faibles

Entreprise JACQUIER ELECTRICITE pour un montant de 210 598.82 € H.T.

Lot 16 – Cuisine

Entreprise ETS ROUSSEY ET FILS pour un montant de 34 109.00 € H.T.

Lot 17 – Paysage – Maçonnerie paysagère – Serrurerie

Entreprise SOLS SAVOIE pour un montant de 121 161.00 HT (tranche ferme) + 246 591.00 € H.T (tranche conditionnelle)

Lot 18 – Fourniture de végétaux

Entreprise CHOLAT PEPINIERE pour un montant de 8 257.61 € H.T (tranche ferme) + 19 324.81 HT (tranche conditionnelle)

soit un total de 2 830 316.40 € H. T (tranche ferme) + 572 016.91 € H.T (tranche conditionnelle)
= **3 402 333.31 € HT** (part commune) + 50 881.50 € H.T. (part CCPEVA)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Autorise Monsieur le Maire à signer le marché avec les entreprises retenues tels que présentés ci-dessus, ainsi que tout document y afférent.

Ainsi fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Larringes, le 9 juin 2026

Le Maire

Georges BLANC

La Secrétaire de séance

Laure METRAL